

Gouy : avant-propos

Au XIX^{ème} siècle, un Goïcien de cœur dont une ruelle porte aujourd'hui le nom, s'attache à l'histoire de sa commune d'adoption : Alexandre OGNIER.

Né à FONTAINE UTERTE en 1818, il arrive à GOUY en 1838 en qualité d'instituteur communal, clerc laïc et greffier (secrétaire de mairie). Il remplace Jean-Baptiste LECOCQ, occupant les mêmes fonctions mais démissionnaire après plus de 45 ans de service.

Alexandre OGNIER restera en poste jusqu'en 1844.

Au cours de sa période d'enseignement, il concevra un ouvrage sur le système métrique, ouvrage encore en usage en 1855 à l'école du village.

Après sa démission, l'intéressé demeure à GOUY mais devient arpenteur avant de s'orienter vers le commerce figurant dans sa « Notice historique sur GOUY et LE CÂTELET » comme boulanger, épicier, marchand de charbons, de vins, d'eaux de vie et de cidres et marchand de tissus !

Cette notice, rédigée en deux parties a été close en 1862, présentée la même année à la Société Académique de Saint Quentin et couronnée par celle-ci.

La copie de l'ouvrage a été offerte gracieusement aux GOÏCIENS en 2000 pour la première partie et en 2002 pour la seconde (sous l'impulsion du maire, Marcel DEBUREAUX).

Alexandre OGNIER est décédé à LESDINS en 1884.

Dans ce qui suit, il est la source de nombreux renseignements. Qu'il en soit remercié.

Histoire de la commune

GOUY, 621 habitants, est surtout connue pour sa situation sur la D1044, à mi-chemin entre SAINT QUENTIN et CAMBRAI, son intercommunalité territoriale avec LE CÂTELET, chef lieu de canton, les sources de l'ESCAUT et les vestiges de l'ABBAYE du MONT SAINT MARTIN.

Les déboisements, défrichements et mises en culture ont permis, au cours du temps, le plus fréquemment par hasard, la découverte de traces et d'objets d'origine gauloise et romaine.

Par délibération du Conseil Municipal du mois d'août 2000, GOUY est peuplé de GOÏCIENS et GOÏCIENNES, de son ancien nom GOÏ.

C'est l'an 890 qu'il est expressément fait mention, pour la première fois, du Seigneur de GOY, Raoul 1^{er} de CAMBRAI.

En résumé succinct : GOÏ, GOY, GOUY.

Environ un siècle plus tard, vers 980, le domaine de GOUY, enlevé à Arnould, Seigneur de CAMBRAI par Othon de VERMANDOIS, devient possession du PAYS DE VERMANDOIS dont il ne sera plus séparé.

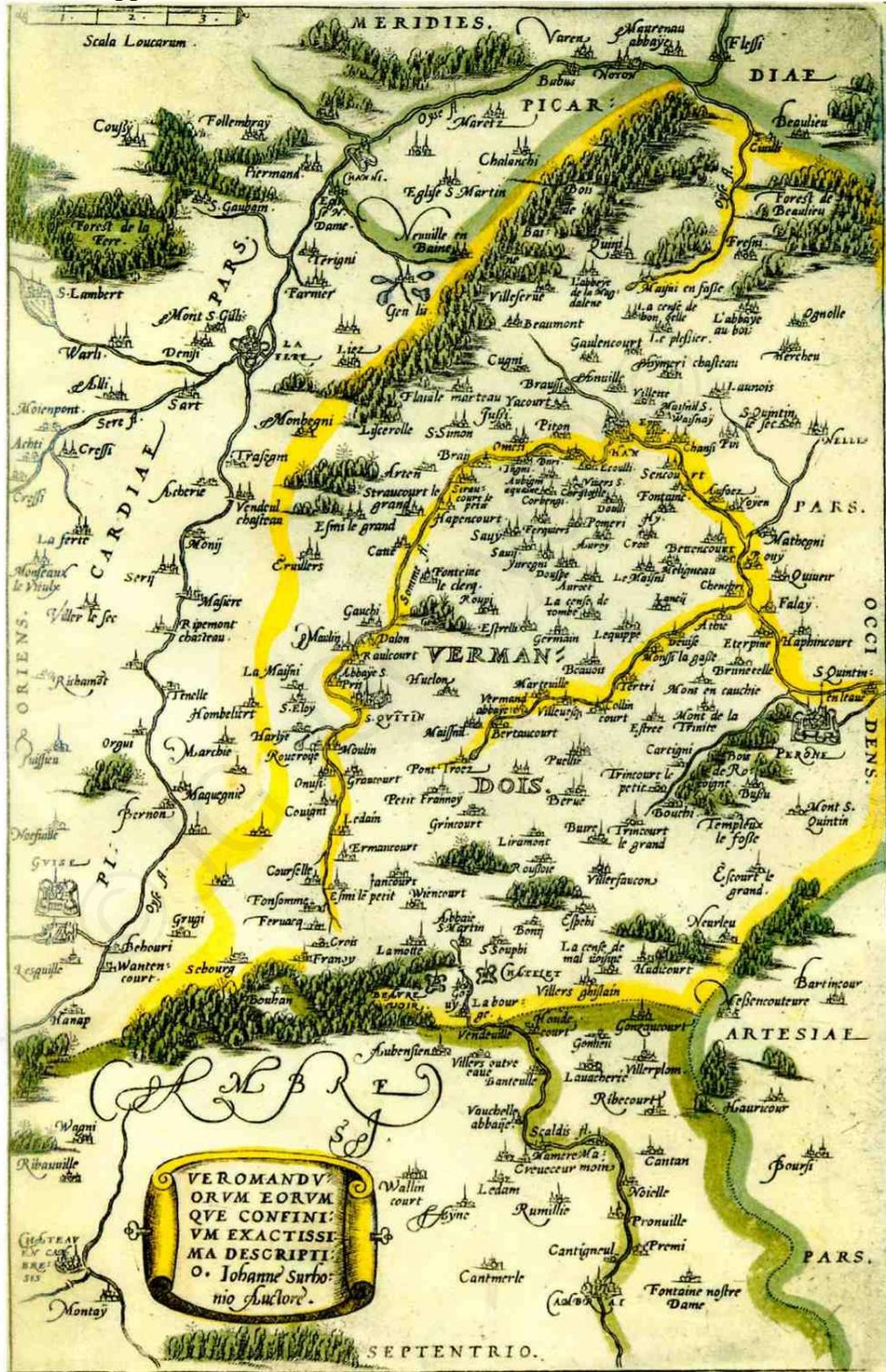
En 1213, sous le règne de Philippe II-Auguste, GOUY et le VERMANDOIS sont réunis à la couronne de France et lui seront toujours fidèles.

Après 1363, au cours de la guerre de Cent Ans, le CAMBRÉSIS ayant été intégré aux États Bourguignons se retrouve à la frontière du royaume.

En 1477, par héritage, le CAMBRÉSIS devient possession germanique puis, en 1515, par héritage encore, passe aux mains de CHARLES QUINT, devenant ainsi territoire espagnol.

La frontière du royaume de France avec les possessions espagnoles suit alors dans notre région la ligne LEMPIRE, VENDHUILE, GOUY, BEAUREVOIR, BOHAIN, GUISE etc...

En 1519, CHARLES QUINT, roi d'Espagne, est élu empereur du SAINT EMPIRE alors que FRANÇOIS 1^{er}, roi de France, brigait lui aussi la couronne impériale. De ce fait, plusieurs guerres vont opposer les deux rivaux.



Carte du Vermandois - 1558 -

Reproduction réalisée à l'initiative de Jérôme Lavrilleux Conseiller Général

GOUY lui paraissant un point stratégique sur la route SAINT QUENTIN-CAMBRAI, le roi FRANÇOIS 1^{er} ordonne la construction d'un fort dit LE CÂTELET.

En 1524, JEAN D'ESTRÉES, le gouverneur, s'est approprié un territoire autour du fort, établissant ainsi la base de la future commune du CÂTELET.

En 1557, FRANÇOIS 1^{er} et CHARLES QUINT sont morts mais, malgré le traité de VAUCELLES prévoyant une trêve de cinq ans entre la France et l'Espagne, la guerre reprend entre leurs successeurs qui sont aussi leurs fils : HENRI II et PHILIPPE II.

Les Espagnols remportent fin août la bataille de SAINT QUENTIN puis font le siège du CÂTELET qui capitule le 5 septembre. Une garnison espagnole occupe alors le fort et la région.

En 1559, suite au traité de paix signé au CATEAU-CAMBRÉSIS ? LE CÂTELET est rendu à la France.

C'est en 1574 que le CÂTELET devient nouveau terroir, un bourg de deux cents âmes environ, avec juridiction seigneuriale.

GOUY et LE CÂTELET sont donc séparées administrativement mais, géographiquement, l'une incluant l'autre, elles auront le même destin historique, souvent douloureux.

Entre 1557 et 1660, les deux communes, mais aussi celles de la région, subiront en effet les misères et dévastations de cinq guerres ! Le fort sera assiégé et pris cinq fois par les Espagnols ou leurs alliés, repris deux fois par les troupes fidèles au roi et restitué trois fois.

Après la restitution de 1660 et le mariage de LOUIS XIV avec une fille du roi d'Espagne, GOUY comme LE CÂTELET pourront enfin se relever de leurs ruines.

En 1674, LOUIS XIV, ayant fait reculer les frontières du Nord, ordonne la mise hors d'usage des places fortes qu'il juge désormais inutile pour la défense du royaume. Le fort du CÂTELET est donc démantelé.

Pourtant, en 1710, les fortifications, remises en état raison de nouvelles guerres, abritent encore une fois un important contingent de militaires.

En 1714, la paix revenue, la garnison est supprimée et le restera jusqu'en 1847.

En 1789, quand débute la Révolution, GOUY compte environ 600 habitants soumis à l'autorité et juridiction de l'Abbaye du Mont Saint Martin, les abbés s'étant, dès le XIII^{ème} siècle, substitués aux seigneurs en place.

La majorité des gens vit pauvrement, ne faisant que survivre les mauvaises années, les plus nombreuses, partageant leurs efforts entre les travaux des champs et la fabrication des tissus de lin : la mulquinerie, devenue une spécialité régionale à la fin du XVI^{ème} siècle mais qui, soumise aux aléas de la demande, profite trop peu à une main d'œuvre rurale bon marché.

L'année 1790 voit la mise en place des départements, districts, cantons et municipalités. Ainsi, la municipalité de GOUY est intégrée au canton du CÂTELET, au district de SAINT QUENTIN, au département de l' AISNE.

Des électeurs nomment le maire et les officiers municipaux mais le système électoral, très sélectif, écarte du vote les moins de 25 ans, les domestiques, ceux qui ne paient pas un impôt d'au moins trois journées de travail... bref, beaucoup de monde.

En février 1791, suite à la saisie de leurs biens, les religieux quittent l'Abbaye dont les terres sont mises en vente dès le mois de mars.

Au mois d'août, le territoire de GOUY est officiellement délimité par procès-verbal.

En mai 1792, enrôlés pour défendre la patrie en danger, 151 gardes nationaux de la commune sont comptabilisés et passés en revue.

En octobre, des Prussiens installés à SOLESMES viennent incendier le moulin de LORMISSET.

En 1793, GOUY fournit sa quote-part du contingent rejoignant à VALENCIENNES, l'Armée du Nord.

La demande de remise en état du fort du CÂTELET reste sans suite.

Les citoyens ont obligation de respecter le calendrier républicain qui ne débute plus le 1^{er} janvier mais le 22 septembre, jour de l'équinoxe d'automne, correspondant à l'anniversaire du premier jour de la République, au lendemain de la victoire de VALMY, remportée sur les Prussiens le 21 septembre 1792.

En 1800, alors que Napoléon Bonaparte devient Consul, GOUY, 657 habitants compte 52 indigents secourus par le bureau de Bienfaisance ou Hospice Civil de la commune.

Dans les premières années du règne napoléonien, la condition des classes laborieuses s'améliore mais, en raison des guerres continentales permanentes, de la rareté des marchandises, des mauvaises récoltes, de la montée du chômage, de la hausse des prix, en particulier de celui du pain, nourriture de base, de la levée répétée de nouvelles troupes, de l'inégalité des fortunes, la crise économique et le mécontentement populaire s'accroissent jusqu'à la chute de l'empereur et de l'empire.

En 1806, le blocus maritime mis en place contre la France et réciproquement, empêche entre autres l'approvisionnement en sucre de canne, le seul utilisé à l'époque et venant des Antilles.

En 1811, le sucre ayant pratiquement disparu du marché, Napoléon 1^{er} encourage les débuts de la culture de la betterave sucrière et, en 1812, l'AISNE est chargée d'en cultiver 1000 hectares.

Rebondissant sur l'offre de l'empereur, Alexandre COUGOUILHE installe une sucrerie au Mont Saint Martin dont il est propriétaire. Pour l'alimentation, GOUY se voit attribuer un contingent de 10 hectares sous le contrôle du sous-préfet qui répartit les graines aux intéressés.

Début 1814, suite à la désastreuse retraite de Russie, les troupes de coalition européenne anti-française déferlent sur le nord de notre pays, exigeant au passage chevaux et indemnités (1150 F pour GOUY).

En juin 1815, Napoléon 1^{er} ayant une dernière fois tenté de reprendre le pouvoir, Prussiens et Anglais, se dirigeant sur PARIS, passent au CÂTELET.

Fin septembre, GOUY est redevable de 2225 F « pour contingent dans la contribution de guerre de 600 000 F demandée par le prince BLÜCHER, commandant de l'armée prussienne, à l'arrondissement de SAINT QUENTIN ».

En novembre, conformément au traité de paix, une armée d'occupation de 150 000 hommes s'installe pour trois ans dans les départements frontaliers.

C'est ainsi que le duc de WELLINGTON, le généralissime de l'armée anglaise dont le quartier général est à CAMBRAI, loue l'ancienne abbaye du MONT SAINT MARTIN pour s'y installer avec toute sa suite jusqu'à fin novembre 1818.

Dès 1816, le retour à la paix a favorisé la production agricole et la relance de l'industrie textile mais c'est vers 1825 que GOUY entame un véritable développement : progression de la culture des betteraves sucrières, confection de plumetis, installation d'une briqueterie.

1830-démarrage de la pannerie.

1832-fabrication de tissus de coton. GOUY compte 889 habitants.

1835-confection de mousseline pour rideaux.

1836-défrichage, construction et four à chaux à GUIZANCOURT

1837-mise en place du cadastre

1838-ouverture à GUIZANCOURT d'une sucrerie qui emploiera jusqu'à 150 personnes.

A partir de 1840, la commune s'active au terrassement, à l'empierrement, au pavage de ses routes et chemins.

En 1846, le Bureau de Bienfaisance ne pouvant plus attribuer les secours nécessaires, la municipalité, pour freiner la mendicité, fait un emprunt destiné à occuper des ouvriers aux travaux d'aménagement en cours, surtout sur la côte de BELLEVUE.

Début 1848, dans un contexte social difficile, les habitants de GOUY accueillent favorablement la révolution qui secoue la monarchie constitutionnelle de LOUIS PHILIPPE.

Les élus, toujours préoccupés par les soucis de leurs administrés : prix du pain, pénuries alimentaires, coût de la vie, chômage, emploient les personnes sans travail au défrichement de prairies pour une mise en culture de betteraves.

Ils décident également :

-que la dépendance en haut du CÂTELET (aujourd'hui secteur de la Rue Lanté) nommée haute ville devient GOUY-AU-MONT.

-que la dépendance en bas du CÂTELET nommée la basse ville (aujourd'hui Rue Nationale) devient GOUY-LA-VILLE.

-que l'endroit désigné comme aujourd'hui le Faubourg devient LE HANNOY.

Le délibéré précise : « A l'avenir, tous les actes authentiques ne devront plus porter d'autres noms ».

En 1850, le propriétaire du MONT SAINT MARTIN prend en charge « l'Avenue » joignant le lieu-dit à la route nationale 44 et, en accord avec la municipalité, fait paver la Rue du Moulin jusqu'à l'entrée de l'ex-abbaye. Le pavage était indispensable en raison de l'importance des transports de betteraves, de charbon et de sucre occasionnés par la sucrerie fonctionnant au Mont Saint Martin.

En 1850 aussi, échoue un projet de jonction directe entre la Rue QUINCAMPOIX du CÂTELET et la Rue du SAC de GOUY, moyennant, avec le percement d'une nouvelle rue, la construction sur L'ESCAUT d'un pont joliment nommé « PONT DE L'UNION ».

Malgré, en 1849, 50 décès dus au choléra, la réunion des deux communes en aurait fait, en 1851, l'agglomération la plus importante du canton (1334 habitants à GOUY, 627 au CÂTELET).

D'ailleurs, la progression démographique se poursuit pour atteindre son sommet en 1862 avec 1469 GOÏCIENS et 645 CATELÉSIENS.

Cette progression correspond aux plus beaux jours du Second Empire (Napoléon III), l'activité économique du pays ayant été relancée après 1850 avec le développement du commerce et de l'industrie, la naissance du chemin de fer et l'amélioration continue du réseau routier qui facilitent les déplacements, les progrès constants de l'agriculture et des rendements agricoles, des découvertes médicales impliquant des soins plus efficaces donc un mieux être sanitaire, une meilleure alimentation etc...

Alexandre OGNIER a établi un constat très détaillé de ce qu'est pour lui, en 1862, « le bien être de la commune » en précisant toutefois :

« Il reste du chemin à parcourir pour arriver à la perfection mais on ne peut nier que des progrès immenses se soient accomplis depuis la Révolution. Espérons que ceux qu'on attend encore arriveront à leur tour ».

Les statistiques d'Alexandre OGNIER concerne autant LE CÂTELET que GOUY. Les données qui suivent se rapportent donc soit à l'une soit à l'autre ou conjointement aux deux communes. L'ordonnance originale a été modifiée pour ne conserver que l'essentiel des travaux de leur auteur mais les passages entre guillemets sont de sa plume. Quelques ajouts nous replongent dans un passé plus lointain ou nous rattachent au présent.

LE CÂTELET en 1862 occupe, avec ses 645 habitants, un petit territoire de 42 hectares dont 3 de bois, morcelé en 245 parcelles. Un seul chemin vicinal qui conduit à MACQUINCOURT, un bout de chemin rural qui mène à BONY mais la commune, traversée

par la route impériale n° 44, « présente l'aspect d'une petite ville assez coquette. Les façades s'embellissent de jour en jour et présentent un joli coup d'œil ».

On y dénombre 135 maisons dont 2 avec étage.

Les constructions sont encore presque toutes en pierres de taille mais l'emploi de la brique progresse. Le torchis et les toitures en chaume disparaissent : il n'en reste que 14 dans « la Ruelle » (aujourd'hui Rue QUICAMPOIX). Les autres maisons (121) sont couvertes d'ardoises, de pannes ou de tuiles.

GOUY, 1469 habitants la même année, dont 59 vivent au Mont Saint Martin et 130 à Guizancourt, loge tout son monde dans 267 maisons, 82 d'entre elles ayant été construites depuis 1838. Elles sont couvertes d'ardoises ou de pannes car « les toitures de chaume disparaissent de plus en plus ».

Presque toutes les constructions sont en pierres de taille, peu en briques et presque pas en torchis. Ce matériau se voit surtout dans les remises, étables et granges.

Pour construire, les deux communes ont à leur disposition :

-les carrières dites du CÂTELET sises sur le terroir de BONY, celle en bas de LORMISSET et une autre sur le chemin de BONAIRE.

-la pannerie et briqueterie de PIENNE qui fournit 7 à 800 000 briques par an ainsi que la sablière du même lieu.

-3 fours à chaux.

Les territoires de GOUY et du CÂTELET sont baignés par l'ESCAUT dans lequel « il n'y a plus qu'un peu de fretin ».

Les étangs qui bordaient le cours d'eau sur sa rive gauche ont été asséchés et remplacés par environ 25 ha de prés.

GOUY possède un terroir de 1760 ha dont 1424 en terres labourables.

En raison des défrichements, les 196 ha de bois cadastrés en 1837 sont désormais réduits à 42 ha sur GUIZANCOURT et « quelques petites hayettes ».

Les arbres forestiers sont d'essences variées mais « l'espèce qui domine, c'est le peuplier dit canada qui pousse très vite et qui convient à beaucoup de terrains. Ensuite l'orme, le frêne, le blanc picard, le peuplier gris, le hêtre, le bouleau, un peu de tilleuls, d'acacias, de platanes etc... On trouve aussi bon nombre de saules dont les branches peuvent être coupées souvent, ce qui est très utile ; des aulnes, des noisetiers etc... ».

« Il y a particulièrement au Mont Saint Martin et à Guizancourt, quantité d'arbres exotiques... C'est au Mont Saint Martin que s'en trouve la plus belle variété, les jardins anglais, traversés par des allées sinueuses bordées d'arbustes odoriférants font de cette habitation, surtout pendant la belle saison, un séjour des plus agréables... Guizancourt qui existe depuis peu d'années possède aussi de très beaux jardins qui s'embellissent à mesure de la croissance des arbres et des arbustes qui ne sont que nouvellement plantés ».

Dans la plupart des jardins poussent des arbres fruitiers. « Les principaux sont les pommiers, pruniers, cerisiers, noyers, pêchers, abricotiers etc... ». On voit aussi des vignes.

41 hectares du territoire de GOUY appartiennent en « terres des pauvres, aux bureaux de bienfaisance de la commune (27 ha) et de BEAUREVOIR (11 ha) ainsi qu'à la fabrique (conseil d'administration) de l'église du CÂTELET (3 ha) .

En 1862, la ferme de BELLEVUE (200 ha) fait encore partie de GOUY.

1200 ha sont cultivés contre 500 au début du siècle.

« Les champs sont presque partout nus, c'est-à-dire qu'il n'existe pour les limites aucune clôture apparente. Les propriétés sont morcelées puisqu'il y a 1476 parcelles à GOUY et 245 au CÂTELET. Elles sont bornées généralement au moyen de pierres dures ou de grès enfoncés dans la terre et indiquant les limites de chacun.

L'aspect des champs est magnifique, surtout dans les mois de mai, juin et juillet.

Les productions du sol se composent principalement de froment, de seigle et d'orge d'hiver, d'avoine, de betteraves, de colza et un peu de pommes de terre, d'œillette et de lin, de trèfle, de minette, de féveroles etc... (aliments du bétail).

La culture de la betterave ne date que, pour ainsi dire, de 1840 et celle du lin seulement de deux ou trois ans ».

Si, en 1812, le premier essai de culture de la betterave à sucre ne concernait que 10 ha, près de 400 ha de terres lui sont alloués en 1862.

Le blé reste toutefois la culture dominante avec 450 ha contre 200 au début du siècle.

Son rendement est de 24 hl/ha comme pour le seigle (45 ha de culture) ou 20 quintaux (120 l pour 1 quintal).

L'orge dont on ne cultive que 25 à 30 ha produit 30 hl/ha et l'avoine, sur 100 ha, a une production moyenne de 36 hl.

Les cultivateurs sont 23 à GOUY et 5 au CÂTELET.

Deux d'entre eux exploitent de 200 à 300 hectares, six de 100 à 200 et vingt moins de 100.

Les fermes sont en général partie en propriété, partie en location.

Pour les cultures comme pour les récoltes, les exploitants disposent désormais d'engins variés et de plus en plus perfectionnés : charrues, herses, semoirs, rouleaux croskill, faucheuses, moissonneuses etc... Un atelier de mécanique agricole est à leur disposition.

Toutefois, ces instruments restent tractés par des chevaux et ceux-ci sont donc présents en nombre : 180 à GOUY et 52 au CÂTELET. Parmi eux, des chevaux de selle ou réservés à l'attelage (plus de 25 cabriolets sans compter les calèches ou autres voitures à quatre roues). 7 cultivateurs possèdent plus de 15 chevaux, 1 plus de 10, 6 plus de 5 et 9 moins de 5.

Depuis 184, les sucreries, pour tirer leurs lourds charrois préfèrent les bœufs de travail aux chevaux. On en compte 40 à GOUY et 10 au CÂTELET.

Bœufs et chevaux ont pour compagnons quelques ânes et mulets surtout utilisés par les meuniers mais côtoient surtout 300 vaches laitières ou d'embouche ainsi que 170 bœufs à l'engraissement. L'étendue des près et l'importance de la culture d'aliments pour le bétail ont donc leur explication.

Beaucoup de vaches sont de race flamande, ou suisse à Guizancourt.

Enfin, il faut savoir que 3400 moutons mérinos dont chacun fournit 4 à 5 kg de laine parcourent le territoire, répartis en neuf troupeaux (un de 400 têtes au CÂTELET, les autres à GOUY).

Malgré l'apparition des engrais, le parcage des moutons et le fumier des fermes restent les principaux moyens de fertiliser le sol.

Les cultivateurs utilisent aussi un compost formé de fumier, de chaux et de cendres minérales de même qu'ils alternent les cultures de blé et de betteraves.

Les progrès de mécanisation n'interdisent pas encore une forte demande en main d'œuvre.

« Ce sont les récoltes qui, après les sarclages occupent le plus d'ouvriers dans les mois de juillet et août. La culture en grand de la betterave nécessite aussi pour les arrachages, pendant les mois de septembre et octobre, l'emploi d'une grande quantité de bras, d'autant plus que le temps est ordinairement pluvieux dans cette saison, ce qui fait assez souvent prolonger ces travaux ».

Tous les véhicules tractés, en particulier les lourds charrois des sucreries comme les instruments oratoires et leurs animaux de trait, ont besoin de routes et chemins bien entretenus. C'est le cas du territoire qui dispose d'un important réseau.

Pour LE CÂTELET, la cause est vite entendue :

La route impériale n° 44, pavée et large de 20 m, traverse la commune.

Quant au chemin de MACQUINCOURT, il a été aménagé en 1842 par M. CHOQUART, propriétaire près du canal d'un magasin de charbon.

A GOUY-AU-MONT (sortie du CÂTELET vers SAINT QUENTIN) comme à GOUY-LA-VILLE (sortie vers CAMBRAI), la route impériale est construite en cailloux et silex, ce qui est aussi le cas de la route vicinale de grande communication n° 70, de VENDHUILE à BOHAIN (aujourd'hui D 28, large de 10 m, bien entretenue et très fréquentée ».

Le territoire de GOUY est doté de trois chemins vicinaux :

-n° 1 chemin vicinal de GOUY à ESTREES (aujourd'hui D 71), pavé dans la traversée de GOUY puis en cailloutis.

-n° 2 chemin vicinal de GOUY à GUIZANCOURT, totalement empierré et qui mène jusqu'à SERAIN.

-n° 3 chemin vicinal de GOUY à VILLERS-OUTREAU, en cours d'aménagement en cailloutis.

En 1862, le territoire de GOUY est également parcouru par 22 chemins ruraux, servant principalement à l'exploitation des terres.

Au fil du temps et surtout en raison de remembrements successifs (regroupement des parcelles), nombre de ces chemins ont disparu, totalement ou en partie mais il en reste quelques-uns qui, avec l'ancienne voie ferrée, permettent d'agréables promenades.

Les municipalités veillent au bon entretien de ces rescapés, recensés en 1986 et dont certains figurent parmi les randonnées pédestres du Vermandois, à savoir la randonnée n° 2 dite « Le berceau de l'Escaut », longue de 11,5 km, dont le tracé est représenté sur le panneau réservé à cet effet, implanté près du pont du CÂTELET.

Un cours d'eau, un paysage vallonné, une terre fertile, promesse d'une agriculture prospère, un sous-sol intéressant, une route impériale, une voie de grande communication, le passage de la ligne de chemin de fer du Cambrésis, la proximité du canal, un chef-lieu de canton, une population de plus de 2000 âmes étaient à l'époque autant d'atouts favorables au développement de l'industrie, de l'artisanat et du commerce des deux communes.

Sur l'ESCAUT, en 1862, fonctionnent trois moulins à farine :

-1 à GOUY (eau et vapeur) au pont vers ESTREES.

-2 au CÂTELET (au pont et à QUINCAMPOIX).

Deux moulins à vent tournent dans la campagne : 1 pour la farine, 1 pour l'huile (tordoir) à GUIZANCOURT.

Un moulin à vapeur est installé à GOUY-AU-MONT.

Trois brasseries assurent la consommation de bière : 5000 hl à GOUY, 3500 au CÂTELET.

Une sucrerie fonctionne au Mont Saint Martin (celle de Guizancourt a cessé son activité en 1860, celle située route de Vendhuile en 1861).

Cette sucrerie qui fournit 350 tonnes de sucre par an emploie 150 à 180 ouvriers.

Une fabrique de chicorée est en cours d'installation.

Une tuilerie ou pannerie employant 15 ouvriers à la bonne saison produit 250 000 panes ou carreaux par an, vendus 40 à 60 F le mille.

Une briqueterie à emploi saisonnier livre 6 à 800 000 briques à l'année vendues 14 F le mille sur le chantier. La briqueterie voisine une sablière.

Au Mont Saint Martin, à Guizancourt et à Bonair fonctionnent trois fours à chaux.

Enfin, trois carrières emploient ensemble une dizaine de tailleurs de pierres réputés pour leur savoir faire.

Dans un autre registre, le tissage. Bon an, mal an mais avec ténacité, il se maintient dans nos deux communes depuis son introduction en 1579, d'abord pour le lin, plus tard pour le coton.

Une autre industrie est présente à GOUY et au CÂTELET : le tissage.

A la fin du XVI^{ème} siècle, venue des PAYS-BAS, introduite à SAINT QUENTIN par CROMMELIN, la mulquinerie prospère rapidement dans tout le Vermandois.

En vieux français, le mullequin désignait une étoffe de grande valeur. La mulquinerie est la fabrication des tissus de lin de la plus grande finesse comme linons, batistes et dentelles.

Les tisseurs spécialisés devinrent les mulquiniers.

A GOUY, un lieu-dit porte toujours ce nom.

A. OGNIER en parle pour l'année 1579 puis estime leur nombre « pour les deux communes, une quinzaine au moment de la Révolution de 1789 ».

Le travail du coton est introduit au début du XIX^{ème} siècle (voir en 1816-1826-1831-1835).

En 1862, cette industrie connaît quelques difficultés car l'importation du coton est freinée par la Guerre de Sécession qui, depuis un an, oppose Nordistes et Sudistes aux Etats-Unis.

Néanmoins, on recense « 260 tisseurs à GOUY et au CÂTELET ; dans ce nombre, on compte 20 filles ou femmes et 50 enfants de 13 à 16 ans ».

La spécialité du moment est la mousseline brochée pour rideaux.

La broderie, introduite vers 1820, occupe toujours une place importante dans l'économie locale.

« En 1831, Madame BÉVALOT vint s'établir au CÂTELET... On fit d'abord des broderies sur tulle... En 1838, on a fait les broderies en soie puis des entourages dentelles, imitation SAINT QUENTIN... En 1850 Madame BÉVALOT fit faire les voilettes, nouveautés, gouaches, articles d'exportation puis des robes de bal, etc... »

Entre temps, on faisait toujours des broderies au passet.

Nous avons encore au CÂTELET, Madame COLOMBELLE-COURTIN qui occupe un assez bon nombre d'ouvrières ; ses broderies sont généralement faites pour des maisons de PARIS ».

Le commerce et l'artisanat ont suivi la progression de l'agriculture et de l'industrie.

Tableau de répartition des commerçants et artisans en 1862

Professions	Nombre à GOUY	Nombre au CÂTELET
Boulangier	4 dont 2 à Gouy au Mont	2
Charcutier	0	1
Boucher	1	1
Meunier	2	2
Epicier	10	11
Quincaillier	0	3
Cabaretier	12 dont 1 à Gouy au Mont 1 à Gouy la Ville 1 à la Pannerie 1 à Guizancourt	15
Aubergiste	1	1
Bottier	1	1
Fabricant de souliers	1	2
Bourrelier	1	2
Maréchal-ferrant	3 dont 1 à Gouy la Ville	1
Ferblantier	0	4
Charron	2 dont 1 à Gouy au Mont	1

Menuisier	3	2
Charpentier	3 dont 1 à Gouy au Mont	2
Horloger	0	2
Perruquier	3 dont 1 à Gouy au Mont	1
Tonnelier	1	1
Peintre et vitrier	0	1
Tailleur	2	2
Couturière	1	3
Modiste et bonnetière	3	2
Marchand de tissus	3	3
Maçon	6	5
Plafonneur	3	0
Couvreur : ardoises, chaumes	3	1
Arpenteur	1	0
Jardinier	3	0
Fabricant de balais	1	0
Fabricant de casquettes	1	0
Cordier	2 dont 1 à Guizancourt	0
Rotier	1	0
Piqueur en cartons	?	0

Quelques remarques :

- Les meuniers locaux livrent chaque semaine la farine nécessaire aux boulangers des deux communes et des environs.
- Un cabaret est aussi nommé estaminet ou café.
- L'auberge du CÂTELET, « genre d'hôtel » est à l'enseigne de « La Croix d'Or ».
- Un rotier est un fabricant de peignes à tisser.
- Plusieurs commerçants vendent du vin, de la bière, du cidre, des eaux de vie.
- Les débits de tabac ne figurent pas au répertoire. Les débitants titulaires sont nommés par le gouvernement : à GOUY, il s'agit d'un gendarme retraité ; au CÂTELET, c'est un employé, également receveur ruraliste.

Services communs installés au CÂTELET :

- Une commission cantonale d'hygiène et de salubrité publiques.
- Un médecin, deux sages-femmes, un pharmacien.
- Un vétérinaire.
- Une brigade de gendarmerie de cinq hommes avec un dépôt de sûreté en cas d'arrestation.
- Un conseiller d'arrondissement.
- Une caisse d'épargne.
- Une perception avec un percepteur receveur.
- Une poste aux lettres.
- Un service de messageries bi journalier pour SAINT QUENTIN.

Services municipaux

A GOUY

- Une école communale de garçons.

- Une école communale de filles.
- Un secrétaire de mairie (l'instituteur).
- Deux gardes-champêtres.
- Un préposé des douanes pour les sucres.
- Un bureau de bienfaisance.
- Un comité local (mairie et curé).
- Une église paroissiale.
- Deux messagers, pour SAINT QUENTIN le mercredi et le samedi ; pour CAMBRAI le mardi et le vendredi.

Au CÂTELET

- Une école communale de garçons.
- Une école communale de filles.
- Un secrétaire de mairie (l'instituteur).
- Un garde-champêtre agent de police.
- Un bureau de bienfaisance.
- Un comité local (mairie, curé, juge de paix).
- Une église paroissiale.

Pour la justice, GOUY et LE CÂTELET dépendent de la Cour impériale d'AMIENS, du tribunal civil, du tribunal de commerce et du conseil de prud'hommes de SAINT QUENTIN.

Au CÂTELET siège un juge de paix cantonal. Ses audiences sont publiques et se tiennent les mardis et vendredis. Il règle les conciliations, affaires civiles et affaires de simple police.

Un huissier exerce pour les tribunaux de SAINT QUENTIN et pour la justice de paix. Un commissaire de police complète les effectifs judiciaires.

A suivre ...